

## Action corrective urgente pour un appareil médical sur le terrain

### Scout Control

*Cette lettre contient une mise à jour du communiqué envoyé par mo-vis le 6 octobre 2023 (FSN R-35-01)*

Cher distributeur,

Le suivi des données de ventes de notre système ERP indique que nous vous avons vendu un Scout Control (P015-61/65/66/71/75/76) ou une pièce de rechange d'accélérateur (P015-51/52/53) en 2023.

Il peut arriver, dans de rares cas, que le levier de l'accélérateur se coince temporairement au cours du déplacement et ne revienne pas en position neutre de lui-même. **La totalité des appareils et des pièces de rechange vendus en 2023 est concernée.**

Il est facile de reconnaître la version de l'accélérateur concernée, car la conception du levier est légèrement différente de celle de l'autre version.



Figure 1 : Design concerné



Figure 2 : Design NON concerné

Si ce problème mécanique survient en cours d'utilisation, il peut entraîner un mouvement inattendu du fauteuil roulant. Un mouvement imprévisible risque d'endommager le fauteuil roulant, de provoquer des dégâts matériels autour du fauteuil et/ou de blesser l'utilisateur, l'accompagnateur ou les personnes qui se trouvent à proximité.

État des ventes à ce jour :

- Nombre total d'unités vendues : 1 203
- 1 incident signalé : l'accompagnateur se serait retrouvé coincé entre le mur et le fauteuil. L'accompagnateur n'a pas eu besoin de soins médicaux.



Même si le risque d'incident est rare, mo-vis s'engage à livrer des produits parfaitement sûrs et d'une fiabilité irréprochable à ses clients. C'est pourquoi nous avons lancé une **procédure d'échange** pour les produits concernés.

### Actions entreprises par mo-vis

Qu'avons-nous fait jusqu'à présent ?

- Nous avons identifié l'origine du problème. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer à l'Annexe 1 - « FSN R-35-01-01 ».
- Des mesures correctives ont été prises pour éviter que cet incident se reproduise.

Quel est le plan d'action ?

- L'objectif de cette lettre et de l'avis FSN R-35-01-01 est de vous tenir informé de la situation.
- L'avis relatif à la sécurité sur le terrain (FSN) impose un échange d'appareil (voir les explications ci-après).
- Plus aucun appareil avec la même version d'accélérateur ne sera mis sur le marché. mo-vis envisage, en effet, de remplacer tous les numéros de série concernés.

### Actions requises par le distributeur

**Toutes les actions décrites ci-dessous (uniquement pour les appareils dont le numéro de série est répertorié dans l'avis FSN !)**

- 1) Les numéros de série en question figurent dans l'Annexe 2 - « Fichier d'enregistrement du Scoot Control » ci-joint. Identifiez tous les numéros de série et indiquez leur emplacement dans le fichier. Les catégories disponibles sont les suivantes : « stock » (en stock), « demo » (démonstration), « with user » (chez l'utilisateur), « returned to mo-vis » (retourné à mo-vis), « disposed of » (mis au rebut) et « relocated – no details » (cédé - aucun détail).

**Veuillez compléter le fichier d'enregistrement du Scoot Control et le renvoyer dans les plus brefs délais à mo-vis : [Rebecca.vancraeymeersch@mo-vis.com](mailto:Rebecca.vancraeymeersch@mo-vis.com)**

- 2) **Prévenez immédiatement vos employés, le personnel de votre client et l'utilisateur final au sujet des informations de sécurité supplémentaires.** Vous pouvez utiliser pour cela l'Annexe 4 – « Courrier destiné au client et à l'utilisateur final ».
- 3) Une fois les étapes 1 et 2 accomplies, prenez soin de **compléter l'Annexe 3 - « Réponse du distributeur » et de la renvoyer dans les meilleurs délais à mo-vis : [Rebecca.vancraeymeersch@mo-vis.com](mailto:Rebecca.vancraeymeersch@mo-vis.com)**
- 4) mo-vis se chargera de l'enlèvement des articles que vous avez encore en stock.



- 5) mo-vis s'engage à livrer au distributeur de nouveaux articles en consignment, de façon échelonnée, au cours des 6 prochains mois.
- 6) Le distributeur sera tenu de procéder au remplacement des anciens appareils par de nouveaux appareils (voir l'Annexe 5 – « Instructions relatives à l'échange du Scoot Control » ; ces instructions figureront dans le colis de livraison du nouvel appareil).
- 7) Le distributeur sera tenu de récupérer les anciens appareils et de les retourner à mo-vis.
- 8) mo-vis réapprovisionnera les stocks en consignment du distributeur au fur et à mesure que lui seront retournés les anciens appareils.

Nous vous remercions par avance de votre coopération.

Cordialement,

Rebecca Van Craeymeersch, Responsable Qualité

mo-vis bv

Rebecca Van  
Craeymeersch  
ch

Digitally signed by  
Rebecca Van  
Craeymeersch  
Date: 2023.11.19  
21:02:26 +01'00'

**Liste des pièces jointes :**

- Annexe 1 - FSN R-35-01-01
- Annexe 2 - « Fichier d'enregistrement du Scoot Control »
- Annexe 3 - « Réponse du distributeur »
- Annexe 4 - « Courrier destiné au client et à l'utilisateur final »
- Annexe 5 - « Instructions relatives à l'échange du Scoot Control »

**Terminologie :**

- Distributeur : société ayant reçu l'appareil en consignment de mo-vis
- Client : société ayant acheté l'appareil au distributeur
- Utilisateur : utilisateur final de l'appareil

BE0540.663.251  
www.mo-vis.com  
+32 9 335 28 60  
contact@mo-vis.com

Date : 10/11/2023

**Avis urgent relatif à la sécurité sur le terrain**  
**Scout Control**

À l'attention de\* : Toutes les personnes identifiées grâce au suivi des données de ventes de notre système ERP

Coordonnées du représentant local (nom, e-mail, téléphone, adresse, etc.)*
----------------------------------------------------------------------------

Il peut s'agir d'un distributeur ou d'une antenne locale du fabricant. À ajouter au moment approprié dans les différentes langues locales
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Avis urgent relatif à la sécurité sur le terrain (FSN)**  
 **Scoot Control**  
**Risque couvert par un avis FSN**

<b>1. Informations relatives aux appareils concernés*</b>	
1	1. Type(s) d'appareil*
.	<p>Scoot Control : commande d'accompagnateur pour fauteuils roulants électroniques.</p> <div style="text-align: center;">  </div>
1	2. Désignation(s) commerciale(s)
.	Scoot Control
1	3. Identifiant(s) unique(s) (UDI-DI)
.	P015-61 : 05407008320119 P015-65 : 05407008320126 P015-66 : 05407008320817 P015-71 : 05407008320867 P015-75 : 05407008321000 P015-76 : 05407008321017
1	4. Usage médical principal du/des appareil(s)*
.	<p>Scoot Control : le Scoot Control est un appareil de conduite qui peut être branché directement sur les composants électroniques (R-net ou LiNX) du fauteuil roulant afin de contrôler le fauteuil électronique et ses fonctions. Il est destiné à aider un accompagnateur à conduire ou manœuvrer un fauteuil roulant électronique, à l'intérieur comme à l'extérieur.</p>
1	5. Modèle d'appareil/Numéro(s) de catalogue/de série*
.	P015-61 Scoot Control R-net, P015-65 Scoot Control R-net Bundle, P015-66 Scoot Control R-net Bundle Short, P015-71 Scoot Control LiNX, P015-75 Scoot Control LiNX Bundle, P015-76 Scoot Control Bundle Short, P015-51 Scoot Control Throttle R Assembly, P015-52 Scoot Control Throttle L Assembly, P015-53 Scoot Control Throttle Set
1	6. Plage de numéros de série ou de lot concernée
.	<p><b>Toutes les unités produites à compter de 2023 :</b>  <b>Scoot Controls R-net (P015-61/65/66) : 3114, 3148-3154 et 3170-4385</b>  <b>Scoot Controls LiNX (P015-71/75/76) : 1000-1024</b>  <b>Scoot Control Throttle Sets (P015-51/52/53) : PO1997</b></p>



Tous les appareils possédant ce type d'accélérateur sont concernés.

<b>2 Motif des mesures correctives de sécurité sur le terrain (FSCA)*</b>	
2	1. Description du problème posé par le produit*
.	Il peut arriver, dans de rares cas, que le levier de l'accélérateur se coince temporairement au cours du déplacement et ne revienne pas en position neutre de lui-même.
2	2. Danger exigeant des mesures correctives de sécurité sur le terrain (FSCA)*
.	Si le blocage du levier survient en cours d'utilisation, il peut entraîner un mouvement inattendu du fauteuil roulant. Un mouvement imprévisible risque d'endommager le fauteuil roulant, de provoquer des dégâts matériels autour du fauteuil et/ou de blesser l'utilisateur, l'accompagnateur ou les personnes qui se trouvent à proximité.
2	3. Probabilité d'occurrence de l'incident
.	Compte tenu des données d'après-vente disponibles à ce jour, la probabilité globale de l'incident est inférieure à 0,1 %.
2	4. Contexte
.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 incident signalé par un utilisateur (l'accompagnateur se serait retrouvé coincé entre le fauteuil et le mur, aucun soin médical n'a été nécessaire).</li> <li>- Le problème peut être reproduit chez mo-vis.</li> <li>- Les propriétés physiques de l'accélérateur peuvent entraîner une déformation. La déformation peut occasionner des frottements.</li> <li>- Ce matériel est utilisé depuis janvier 2023.</li> </ul>

<b>3. Type d'action pour atténuer le risque*</b>	
<b>3.</b>	<p><b>1. Action à effectuer par l'utilisateur*</b></p> <p> <input checked="" type="checkbox"/> Identifier l'appareil      <input checked="" type="checkbox"/> Mettre l'appareil en quarantaine      <input checked="" type="checkbox"/> Retourner l'appareil  <input type="checkbox"/> Détruire l'appareil                 </p> <p> <input type="checkbox"/> Modifier/Inspecter l'appareil sur site  <input type="checkbox"/> Appliquer les recommandations pour le suivi des patients  <input checked="" type="checkbox"/> Lire l'amendement/le complément d'information apporté aux instructions d'utilisation  <input checked="" type="checkbox"/> Autre                      <input type="checkbox"/> Aucune                 </p> <p>- Il convient d'identifier la catégorie à laquelle les appareils concernés appartiennent (« appareil en stock », « appareil de démonstration », « appareil livré au client », par</p>

	<p>exemple). Le distributeur est tenu de communiquer ces informations à mo-vis dans les plus brefs délais.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le distributeur cesse de livrer aux clients les articles en stock correspondant à la plage de numéros de série concernés (voir §1.6).</li> <li>○ Le distributeur envoie à mo-vis la liste des articles en stock correspondant à la plage de numéros de série concernés (voir §1.6), pour que mo-vis puisse procéder à leur enlèvement.</li> <li>○ Le distributeur procède au remplacement des appareils livrés aux clients (voir §1.6).</li> <li>○ mo-vis se charge de remplacer les appareils de démonstration (voir §1.6)</li> <li>○ mo-vis fournira, dans les meilleurs délais, des instructions détaillées sur les modalités de remplacement des appareils défectueux.</li> </ul> <p>- Les informations de sécurité supplémentaires doivent être communiquées à l'utilisateur final et aux distributeurs (courrier destiné à l'utilisateur final) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Il ne faut, en aucun cas, exercer un couple supérieur à la valeur recommandée (1 Nm) lors du réglage de la position des accélérateurs. L'incident en question peut être dû à l'application d'un couple excessif.</li> </ul>	 <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Un dysfonctionnement mécanique du levier de l'accélérateur est susceptible de se produire. L'utilisateur doit faire preuve de prudence lors de la manipulation du levier. Si jamais le levier de l'accélérateur se coince, il est recommandé d'actionner immédiatement le contacteur marche/arrêt. Si ce type d'incident survient, il faut cesser d'utiliser l'appareil et retourner celui-ci au distributeur.</li> </ul> <p>- Comme l'origine du problème est connue et qu'une solution technique a été trouvée, mo-vis livrera des appareils de rechange au distributeur qui devra alors procéder au remplacement de tous les systèmes concernés. Les anciens appareils devront être retournés à mo-vis. Le distributeur a reçu toutes les instructions requises dans le « courrier adressé au client ».</p> <p>- Le client complète et renvoie le « formulaire de réponse du client » à mo-vis.</p>
<p>3.</p>	<p>2. Quel est le délai prévu pour cette opération ?</p>	<p>L'identification des appareils doit être réalisée sans délai. Les informations de sécurité supplémentaires doivent être communiquées immédiatement à l'utilisateur final et au personnel du distributeur. mo-vis se chargera de livrer de nouveaux appareils à tous les clients avant le 15 mai 2024.</p>
<p>3.</p>	<p>3. Une réponse du client est-elle attendue ? * (Le cas échéant, il convient d'indiquer la date limite dans le formulaire ci-joint)</p>	<p>Oui</p>

3.	<b>4. Action entreprise par le fabricant</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Enlèvement du produit <input type="checkbox"/> Modification/Inspection de l'appareil sur site <input type="checkbox"/> Mise à niveau logicielle <input type="checkbox"/> Modification des instructions d'utilisation ou de l'étiquetage <input checked="" type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> Aucune  Nous avons identifié l'origine du problème et trouvé une solution technique. Des mesures correctives ont été prises pour éviter que l'incident se reproduise. Les clients sont tenus informés. L'échange de tous les appareils concernés va avoir lieu. Plus aucun appareil avec la même version d'accélérateur ne sera mis sur le marché. mo-vis envisage, en effet, de remplacer tous les numéros de série concernés.	
3	5. Quel est le délai prévu pour cette opération ?	L'échange des appareils devra être effectif d'ici le 15 mai 2024.
3.	6. Faut-il transmettre l'avis relatif à la sécurité sur le terrain (FSN) au patient/à l'utilisateur profane ?	Oui
3	7. Le cas échéant, le fabricant a-t-il fait parvenir une lettre/fiche d'information au patient/à l'utilisateur profane ou non professionnel afin d'indiquer la démarche à suivre ?  Oui      Ajouté à cet avis FSN	

4. Informations générales*		
4.	1. Type d'avis FSN*	Mise à jour
4.	2. En cas de mise à jour de l'avis FSN, numéro de référence et date de l'avis FSN précédent	R-35-01 06/10/2023
4.	3. En cas de mise à jour de l'avis FSN, saisir les nouvelles informations comme suit : <b>Un incident a été signalé : l'accompagnateur se serait retrouvé coincé entre le mur et le fauteuil. L'accompagnateur n'a pas eu besoin de soins médicaux. Nous avons néanmoins pris la décision de procéder à un échange de tous les appareils concernés.</b>	
4.	4. Conseils ou informations supplémentaires attendus dans l'avis FSN de suivi ? *	Non
4.	5. Les autorités (réglementaires) compétentes de votre pays ont été avisées de ces communications avec les clients. Oui	
4.	6. Liste des pièces jointes/annexes :	<b>Courrier destiné au client et à l'utilisateur final</b> <b>Courrier destiné au distributeur</b> <b>Réponse du distributeur</b> <b>Fichier d'enregistrement du Scoot Control</b>
4.	7. Nom/Signature	<b>Rebecca Van Craeymeersch</b>
		Rebecca Van Craeymeersch <small>Digitally signed by Rebecca Van Craeymeersch Date: 2023.11.19 21:00:34 +01'00'</small>

Transmission de l'avis relatif à la sécurité sur le terrain	
	<p>Cet avis doit être adressé à toutes les personnes pertinentes au sein de votre organisation ou à toute organisation vers laquelle les appareils potentiellement concernés ont été transférés. (Selon le cas)</p> <p>Veillez transmettre cet avis aux autres organisations concernées par cette opération. (Selon le cas)</p> <p>Veillez à faire connaître cet avis et les actions à entreprendre aussi longtemps que cela est nécessaire, de façon à garantir l'efficacité des mesures correctives.</p> <p>Veillez signaler tous les incidents se rapportant à l'appareil au fabricant, au distributeur ou au représentant local, ainsi qu'aux autorités compétentes du pays si besoin est, car cela constitue un retour d'information très important.*</p>

Remarque : les champs signalés par un astérisque (\*) doivent obligatoirement être remplis pour tous les avis FSN. Les autres champs sont facultatifs.

Dossier d'inscription Scoot Control

Nom du distributeur      Distributeurs France  
Auteur                      *e.g. Rebecca Van Craeymeersch*  
Titre                        *e.g. Quality Manager*  
Date                         *DD/MM/YYY*

Code produit	Numéro de série / Numéro de lot	mo-vis WO ID	Votre bon de commande	Statut
P015-53	BT:772	10848	PPO-004084-1	
P015-53	BT:772	10877	PPO-004111-1	
P015-61	SN:3473	10160	PPO-003752-1	
P015-65	SN:3464	10328	0000003706	



## Formulaire de réponse du distributeur/importateur

1. Information sur l'avis urgent relatif à la sécurité sur le terrain (FSN)	
Numéro de référence de la FSN*	
Date de la FSN*	
Nom du produit de l'appareil*	
Code(s) du produit	
Numéro(s) de lot/série	

2.	
Nom de la société*	
Numéro de compte	
Adresse*	
Adresse d'expédition si différente de l'adresse ci-dessus	
Nom du contact*	
Titre ou fonction	
Numéro de téléphone*	
Email*	

3. Return acknowledgement to Sender	
Email	<a href="mailto:Rebecca.vancraeymeersch@mo-vis.com">Rebecca.vancraeymeersch@mo-vis.com</a>
Ligne d'assistance aux distributeurs/importateurs	<a href="mailto:Rebecca.vancraeymeersch@mo-vis.com">Rebecca.vancraeymeersch@mo-vis.com</a>
Adresse postale	Biebuyckstraat 15D, 9850 Deinze
Portail web	<a href="http://www.mo-vis.com">www.mo-vis.com</a>
Date limite de renvoi du formulaire de réponse du distributeur/importateur*	27/11/23

4. Distributeurs/importateurs (cocher toutes les cases correspondantes)		
<input type="checkbox"/>	*Je confirme la réception, la lecture et la compréhension de l'avis de sécurité sur le terrain.	Distributeur/importateur à compléter ou indiquer N/A
<input type="checkbox"/>	J'ai vérifié mon stock et mis en quarantaine l'inventaire	Distributeur/importateur doit indiquer la quantité et la date
<input type="checkbox"/>	J'ai identifié les clients qui ont reçu ou pourraient avoir reçu ce dispositif	
<input type="checkbox"/>	J'ai joint la liste des clients	
<input type="checkbox"/>	J'ai informé les clients identifiés de cette FSN	Date de la communication:
<input type="checkbox"/>	J'ai reçu la confirmation de la réponse de tous les clients identifiés	



<input type="checkbox"/>	J'ai renvoyé les dispositifs concernés - indiquez le nombre de dispositifs renvoyés et la date d'achèvement.	
<input type="checkbox"/>	J'ai détruit les appareils concernés – indiquez le nombre d'appareils détruits et la date d'achèvement.	Ajoutez la quantité, le numéro de lot/série/la date de retour (mêmes informations que celles demandées dans le formulaire de réponse du client)
<input type="checkbox"/>	Ni moi ni aucun de mes clients n'avons de dispositifs concernés en stock.	
Nom*	Nom distributeur/importateur	
Signature*	Le distributeur/importateur signe ici	
Date *		

Les cases obligatoires sont marquées d'un astérisque \*

Il est important que votre organisation prenne les mesures décrites dans la note de service et confirme que vous avez reçu l'avis urgent relatif à la sécurité sur le terrain (FSN)

La réponse de votre organisation est la preuve dont nous avons besoin pour suivre l'évolution des actions correctives.

## Action corrective urgente sur le terrain

### Scoot Control

Cette lettre contient une mise à jour du communiqué envoyé par mo-vis le 6 octobre 2023 (FSN R-35-01)

Cher client et/ou utilisateur du Scoot Control,

Vous recevez cette lettre en tant que :

- Client du distributeur mo-vis ayant fait l'acquisition d'un Scoot Control ou d'une pièce de rechange d'accélérateur fabriqués par mo-vis en **2023**
- Utilisateur final d'un Scoot Control ou d'une pièce de rechange d'accélérateur fabriqués par mo-vis en **2023**

Le Scoot Control (P015-61/65/66/71/75/76) ou la pièce de rechange d'accélérateur (P015-51/52/53) concernés sont reconnaissables au design du levier :



Figure 1 : Design concerné



Figure 2 : Design NON concerné

Il peut arriver, dans de rares cas, que le levier de l'accélérateur se coince temporairement au cours du déplacement et ne revienne pas en position neutre de lui-même.

Si le blocage du levier survient en cours d'utilisation, il peut entraîner un mouvement inattendu du fauteuil roulant. Un mouvement imprévisible risque d'endommager le fauteuil roulant, de provoquer des dégâts matériels autour du fauteuil et/ou de blesser l'utilisateur, l'accompagnateur ou les personnes qui se trouvent à proximité.

mo-vis s'engage à livrer des produits parfaitement sûrs et d'une fiabilité irréprochable à ses clients. C'est pourquoi nous avons lancé une **procédure d'échange** pour les produits concernés.

## Actions entreprises par mo-vis

Qu'avons-nous fait jusqu'à présent ?

- Nous avons identifié l'origine du problème.
- Des mesures correctives ont été prises pour éviter que cet incident se reproduise.

Quel est le plan d'action ?

- Nous avons demandé la coopération de nos distributeurs pour procéder à l'échange de l'appareil. Votre appareil va être remplacé par un nouvel appareil. Celui-ci a bénéficié de mesures correctives qui ont permis de résoudre ce problème. Cet échange aura lieu au cours des six prochains mois.

## Actions que nous vous demandons d'effectuer

**Toutes les actions décrites ci-dessous (uniquement pour les appareils dont le numéro de série est répertorié dans l'avis FSN !)**

- 1) Tant que votre appareil n'a pas été remplacé, vous devez prendre les précautions supplémentaires suivantes :
  - Il ne faut, en aucun cas, exercer un couple supérieur à la valeur recommandée (1 Nm) lors du réglage de la position des accélérateurs. L'incident en question peut être dû à l'application d'un couple excessif.



- Un dysfonctionnement mécanique du levier de l'accélérateur est susceptible de se produire. Vous devez faire preuve de prudence lors de la manipulation du levier. Si jamais le levier de l'accélérateur se coince, il est recommandé d'actionner immédiatement le contacteur marche/arrêt.
- Si ce type d'incident se produit, il faut cesser d'utiliser l'appareil et retourner celui-ci au distributeur.



2) Le distributeur prendra contact avec vous en vue de procéder à l'échange de l'appareil.

Nous vous remercions par avance de votre coopération.

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec votre distributeur.

Cordialement,

Rebecca Van Craeymeersch, Responsable Qualité

mo-vis bv

Rebecca

Van

Craeymeer

sch

Digitally signed by Rebecca  
Van Craeymeersch  
Date: 2023.11.19 20:59:45  
+01'00'

**Terminologie :**

- Distributeur : société ayant reçu l'appareil en consignment de mo-vis
- Client : société ayant acheté l'appareil au distributeur
- Utilisateur : utilisateur final de l'appareil

BE0540.663.251

[www.mo-vis.com](http://www.mo-vis.com)

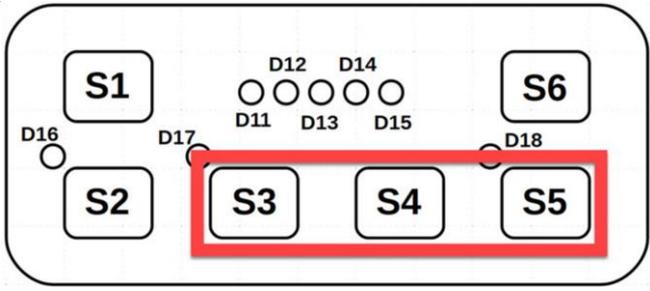
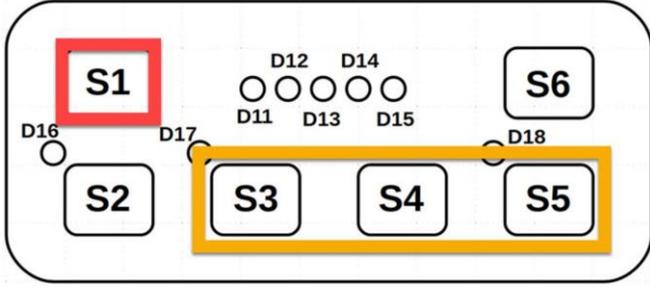
+32 9 335 28 60

[contact@mo-vis.com](mailto:contact@mo-vis.com)

## Instructions de remplacement du Scoot Control

### A) Préparation

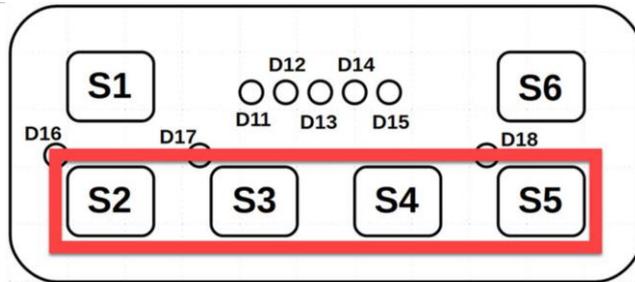
Avant de commencer l'échange, vérifiez les paramètres de bord de l'appareil et notez-les.

Étape	Action	Boutons
1	Vérifier que le système R-net ou LiNX est éteint.	
2	Appuyer simultanément sur S3, S4 et S5	
3	Pendant que les boutons S3, S4 et S5 sont enfoncées, allumez le Scoot Control à l'aide de la bouton 1	
4	Maintenez S3, S4 et S5 enfoncés, en attendant le signal sonore (délai de 5 secondes)	
5	Relâchez tous les boutons dans les deux secondes qui suivent le signal sonore.  <b>Résultat:</b> vous êtes maintenant en mode de programmation embarquée	

**6** Utilisez S2 et S3 pour sélectionner le paramètre précédent ou suivant. Les touches S4 et S5 permettent de diminuer ou d'augmenter la valeur de ce paramètre.

Les voyants de la jauge de batterie/vitesse indiquent la valeur du paramètre sélectionné:

- Lorsque les diodes sont vertes, elles indiquent les paramètres 1 à 5
- Lorsque les diodes sont orange, elles indiquent la valeur des paramètres 1 à 3



**7** Comparez les paramètres de l'appareil aux paramètres par défaut. S'il y a des différences, notez-les dans la colonne de droite.

R-net:

Paramètres	Valeur par défaut	Valeur sur cet appareil
1	2	
2	3	
1	1	
4	3	
5	1	

LiNX

Paramètres	Valeur par défaut	Valeur sur cet appareil
1	2	
2	3	

## B) Échange

### 1) Arrêter le fauteuil roulant



### 2) Débrancher le câble du Scoot Control du système R-net ou LiNX



### 3) Démonter le Scoot Control de son support de montage



**Note:** s'il y a un clavier d'actionneur (Actuator Keypad) monté sur le Scoot Control, assurez-vous de le déconnecter également du Scoot Control

- 4) Sortez le nouveau Scoot Control de sa boîte et vérifiez qu'il est intact
- 5) Montez le nouveau Scoot Control sur le support de montage.  
**Remarque:** si un clavier de commande était monté sur le Scoot Control, veillez à le monter également sur le nouveau Scoot Control
- 6) Connecter le Scoot Control au fauteuil avec le câble R-net ou LiNX bus
- 7) Mettez le fauteuil roulant en marche et vérifiez que le système se reconfigure



- 8) Éteignez à nouveau le fauteuil roulant



9) Effectuer un test de l'appareil: voir *Installation manual* §**Testing**. Ceci comprend :

- Vérifiez l'intégrité du Scoot Control
- Test opérationnel
- Essai routier
- Arrêter le test

**Si ce test opérationnel réussit, l'appareil est prêt à être utilisé.**

### C) Dernières étapes

Remplissez ce tableau:

Ancien numéro de série	
Nouveau numéro de série	

**Mettez ce document ou une copie de ce document dans la boîte, avec l'ancien Scoot Control.  
Renvoyez l'ancien Scoot Control à mo-vis via votre distributeur.**